

Le groupe Volta et le Réseau hospitalier neuchâtelois signent une lettre d'intention de collaboration

Animés par la volonté d'améliorer l'offre de soins proposée à la population neuchâteloises et convaincus de la nécessité d'une meilleure collaboration entre le secteur privé et public, le Centre médical des Cadolles, la Permanence Volta et la Clinique Volta ont signé une lettre d'intention avec le Réseau hospitalier neuchâtelois (RHNe). Elle permet d'étudier la mise en place de futures collaborations avec l'ambition d'en mettre certaines déjà en œuvre d'ici à la fin de l'année 2023. Cette lettre d'intention permet de donner un cadre général pour étudier et affiner les options d'un partenariat durable entre l'hôpital public et le futur groupe Volta, lequel va réunir ses trois entités (Permanence Volta, Clinique Volta et Centre médical des Cadolles) dans une même et seule structure juridique.

La signature de cette lettre d'intention a pour objectif d'étudier les perspectives de collaboration pour **la médecine de premier recours** (les urgences et les polycliniques) et les **blocs opératoires** notamment. Les directions du groupe Volta et du RHNe discuteront durant cette période de six mois des orientations stratégiques possibles pour éviter des doublons et améliorer l'offre de soin globale dans le canton de Neuchâtel. Pour l'hôpital public, il s'agit d'étendre son réseau ambulatoire au plus près de la population neuchâteloise et d'imaginer des synergies pour améliorer les flux en matière de chirurgie ambulatoire, en plein développement, de faciliter les prises en charge des urgences légères ou les suivis post-urgences et de participer à améliorer l'accès à la médecine de premier recours.

Le groupe Volta a en effet ouvert **plusieurs centres médicaux de proximité** dans le canton : à **Neuchâtel** (Centre médical des Cadolles), à La Chaux-de-Fonds (Centre médical de la Charrière) et à Fleurier, dans le Val-de-Travers. Un centre verra également le jour en janvier 2024 aux Geneveys-sur-Coffrane, dans le Val-de-Ruz, en collaboration étroite avec les autorités communales.

Dans cette perspective et pour faire face à la pénurie de plus en plus problématique de médecins dans le canton de Neuchâtel, la permanence Volta se réjouit d'annoncer **l'engagement de sept médecins généralistes**. Trois ont déjà débuté leur activité au mois de juin : deux à La Chaux-de-Fonds et un à Neuchâtel.

Neuchâtel, le 27 juin 2023

Renseignements pour les représentants des médias :

- Pour le groupe Volta : **Pascal Locatelli**, directeur général et président du Conseil d'administration de la Permanence Volta au 032 912 30 00
- Pour le RHNe : **Pierre-François Cuénoud**, président du Conseil d'administration du RHNe au 032 713 30 44